



**Courrier du DGT du 4 mars 2019:**  
**« Quand Yves Struillou nous promet la suppression des sections,  
faute de savoir manager ses services »**

Dans son courrier fleuve de 12 pages, que la plupart n'ont pas lu, Yves Struillou nous annonce que la suppression des sections au sein des UCs nous pend au nez, prétendument par la faute d'une minorité d'agités réfractaires qui nuiraient à l'efficacité du système d'inspection du travail...

En somme si tout va mal, ce n'est pas sa faute mais celle des agents de l'Inspection du Travail !

Son raisonnement tient au surprenant syllogisme suivant dans lequel on a bien du mal à retrouver sa rigueur juridique :

1. **Majeure** : En tant que DGT, il m'appartient de veiller au bon fonctionnement des services de l'inspection du travail.
2. **Mineure** : Or le comportement de quelques-uns porte gravement préjudice au fonctionnement de mes services...depuis le début de la réforme des services
3. **Conclusion** : Je vais donc, après 5 ans d'inertie où j'ai laissé faire ces comportements... supprimer les sections au sein des UCs.

**Vous êtes perdus ? Nous aussi !**

5 années après sa nomination, le DGT a enfin pris conscience de la situation catastrophique d'une partie des services : climat quasi insurrectionnel où une partie des agents refusent de rendre compte, conception fautive de l'indépendance pour justifier des comportements qui réduisent l'efficacité de l'action, le tout fondé sur le ressort de l'intimidation et de l'ostracisme ...

5 ans, c'est long... le DGT a-t-il mis à profit ce délai pour prendre ses responsabilités ? Nous présente-t-il les mesures attendues pour mettre bon ordre et faire cesser les violences ?? A-t-il engagé une réflexion sur l'amélioration de nos organisations ?

**Rien du tout, nient, nada. Pour tout remède, le DGT prône de supprimer le risque à la source, en supprimant les sections ! Magnifique « déni de management ».**

**Cette annonce est brutale et inadmissible à plus d'un titre !**

Inadmissible d'évoquer la possible disparition des sections au détour d'une note brutale, qu'un tel projet, quoi qu'on puisse en penser, ne soit précédé d'aucun débat de nature à tenter de lui donner du sens, ni avec les agents ni avec leurs représentants syndicaux.

Tout cela ressemble fort à une punition collective et jette l'opprobre sur l'ensemble du corps de l'inspection. Car de qui parle le DGT lorsqu'il dénonce ces comportements ? D'un quarteron de réfractaires ? Ou de l'ensemble des agents ?

Et on voit mal en quoi la suppression des sections modifierait les comportements qu'il dénonce. Tout cela est absurde. Proférer des menaces, à mots couverts, sans s'interroger sur les causes des dérives constatées et dénoncées de longue date ce n'est pas prendre ses responsabilités.

Notre DGT prétendait avoir une volonté et trouver un chemin pour l'Inspection du Travail. Incapable de diriger ses services, il est dans l'impasse et nous y emmène avec lui !

Quel navrant paradoxe pour le patron d'un corps de contrôle, expert du respect de la règle...lorsqu'elle concerne les autres, les entreprises : être incapable de faire appliquer des règles dans ses propres services, laisser faire les exactions, pratiquer la bonne vieille méthode administrative de la poussière sous le tapis.

Le numéro 2 de la DGT, Laurent Vilboeuf, illustra parfaitement en son temps cette contradiction lorsqu'il dirigeait la Direccte Île-de-France d'une main...ferme.

### **Pourquoi diffuser ce grand texte malade alors ?**

On imagine les tensions qui se sont installés entre notre DGT et l'autorité politique. YS joue-t-il sa dernière carte, un ultime «deal» avec la Ministre : « on ne touche pas à mon organisation, histoire d'acheter une paix sociale qui est bradée depuis bien longtemps, et je fais en sorte que les objectifs que nous avons fixés soient atteints ».

**C'est du Poker menteur !** Car nous le savons bien, l'objectif chiffré de 300 000 interventions est inatteignable et ce, pour plusieurs raisons, ... que notre DGT connaît parfaitement :

- Le chiffre de 300000 interventions ne correspond à rien. Quel bilan de l'action de nos services ? Quelles interventions ? Aucun diagnostic sérieux ne permet d'établir que 300000 est un nombre réaliste et pertinent.
- Les baisses d'effectifs contribueront à faire échec à la réussite de l'action de nos services. Comment est-il possible de faire plus avec moins !? Moins d'agents de contrôle du fait de la prochaine suppression de sections et moins d'assistant (e ) s de contrôle. Toujours moins et pour faire toujours plus !
- Le chaos et le désordre organisationnel de certaines UD sont tels que les intérimis et les suppléances vont continuer d'alourdir la charge de travail, et empêcher les agents de contrôle de faire correctement le minimum attendu. Alors doubler le nombre d'intervention... RUDs et DIRECCTES sauront faire une nouvelle fois illusion, n'en doutons pas. Passés maitres dans l'art de cacher la misère, ils iront en cœur chanter « Tout va très bien madame la Ministre ».

### **Comment sortir de cette impasse dans laquelle se fourvoie le DGT ?**

**Plutôt que de proposer de fausses solutions, anxigènes pour tous les agents, nous attendons qu'il prenne ses responsabilités et qu'il apporte du sens à l'action des services :**

- **Que cessent ces tours de passe-passe et l'hypocrisie généralisée d'une hiérarchie inerte !**
- **Que cessent des suppressions de sections !**
- **L'arrêt des suppressions de postes !**
- **L'ouverture d'un véritable dialogue social autour des questions d'organisation et de la définition des actions collectives, comme la Loi le prévoit !**